



GUIDE DE RÉDACTION ÉPICÈNE

L'écriture inclusive¹ sert à nommer et rendre visible tous les genres de manière égale. Tout le monde ne s'identifie pas au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Il y a des personnes trans, cis et inter. Celles-ci peuvent s'identifier de manière binaire, comme homme ou comme femme, et/ou comme non-binaire, genderfluid ou agenre. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous tentons toujours, si possible, de représenter une diversité dans le genre aussi large que possible. La JS Suisse a notamment décidé d'utiliser l'étoile de genre (travailleur*euses). L'étoile fait référence à des identités de genre larges et variables au-delà du schéma binaire « femme-homme ».

Bref "glossaire du genre"

- **Personne cis**= s'identifie avec le sexe qui lui a été assigné à la naissance
- **Personne trans** = ne s'identifie **pas** avec le sexe qui lui a été assigné à la naissance
- **Personne inter** = est une personne dont le corps comporte des caractéristiques biologiques qui ne correspondent pas, ou seulement en partie, aux catégories binaires utilisées pour différencier les corps "féminins" et "masculins".
- **Personne binaire** = se considère comme un homme ou une femme (que la personne soit trans, inter ou cis)
- **Non-binaire** = ce terme est souvent employé en plusieurs sens ; d'une part, il sert de terme générique pour décrire les personnes qui considèrent se trouver entre ou hors des catégories homme et femme. D'autre part, il peut également servir d'identification.
- **Genderfluid** = personnes non-binaires qui perçoivent leur identité comme "fluctuant" entre plusieurs genres (p. ex. homme et femme)
- **Personnes agenre** = personnes qui refusent d'être perçues selon les catégories de genre

Outre cette utilisation, plusieurs normes de rédactions ont été décidées par la JS Suisse afin d'uniformiser nos documents dans le respect de la langue inclusive.

Principes fondamentaux

- **Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres**

Ex : un réviseur, une réviseuse ; un étudiant, une étudiante ; un auteur, une autrice ; un professeur, une professeure...

- **Utiliser le féminin et le masculin, soit par l'énumération des deux termes, par l'usage d'un point médian**

Ex : les délégué·e·s ; les président·e·s ; la ou le collaboratrice·eur...

¹ Aussi appelé langage épïcène, rédaction épïcène, écriture dégenrée, etc.



- **Le masculin universel est à éviter**

Ne pas rédiger de texte sans langage épïcène. En outre, on évite de se dédouaner du langage épïcène par l'ajout d'une note de bas de page du type : « pour faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux genres »

Justification : Nous, JS Suisse, souhaitons promouvoir la visibilité de tous les genres, et ce n'est possible qu'avec un usage stable et permanent du genre dans la langue.

- **Privilégier des expressions qui s'adressent pareillement à tous les genres si la compréhension n'en souffre pas**

Ex : les membres, le corps étudiant ; la population ; tout le monde ; l'ensemble du personnel ; les camarades...

Normes rédactionnelles

- **Faire autant que possible recours à la double désignation, dans l'ordre féminin puis masculin.**

Ex : chères et chers camarades ; les collaboratrices et les collaborateurs ; les conseillères et conseillers fédéraux seront présent·e·s ...

- **L'accord des adjectifs et la terminaison des substantifs se font grâce au point médian. Le suffixe de désignation du pluriel (s) est mis uniquement à la fin de l'expression, sans deuxième répétition du point médian**

Ex : La ou le président·e est chargé·e de la stratégie du parti ; les vice-président·es soutiennent son travail.

Ex : *délégué·es* , *tou·tes les personnes présentes*

- **Dans les cas où le féminin ne se décline pas par l'ajout d'un « e » à la fin du masculin, on utilise également le point médian. On écrit d'abord la déclinaison féminine puis masculine. Le suffixe de désignation du pluriel (s) est mis uniquement à la fin de l'expression.**

Ex : les collaboratrice·eurs ; les travailleuse·eurs

- **Hommes et femmes ne prennent jamais d'étoile du genre à la fin**

Motif : Il est important de nommer les groupes de personnes auxquels on fait référence, et de ne pas juste les sous-entendre (par exemple les personnes perçues comme hommes, les personnes qui ont leurs règles, les personnes concernées par le sexisme...)

Ex : les femmes présentes à l'Assemblée Annuelle...

- **Les termes *négatifs* sont aussi rédigés en langage épïcène**



Ex : les libérales·aux ; les patronnes et les patrons ; les exploiteuse·eurs...

Ces règles sont en principe valides dès à présent pour toute forme de communication écrite (dépliants, banderoles, courriels, sites internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, etc.). Elles seront mises en œuvre au sein de notre travail.

NB : il s'agit de lignes directrices. Les principes qu'elles décrivent sont à appliquer autant que possible. Il n'existe pas de liste de directives absolue et fermée en la matière – chaque membre est responsable de les appliquer au mieux.